



## Le port du masque :

Le masque doit être fourni par les familles dans une pochette fermée au nom de l'enfant.

## Quand porter le masque ? (Adhérents et animateurs).

- Pendant les temps d'accueil : Le matin à l'arrivée sur le centre entre 9h et 10h et à 13h30 au retour de la pause méridienne jusqu'à 14h.
- Après les activités en fin de matinée et en fin d'après midi.
- En sortie dans le mini bus et à l'extérieur du centre (sauf en cas d'activité physique).



## Les règles sanitaires :

- Les parents doivent prendre la température de leur enfant avant l'arrivée sur la structure (température inférieure à 38°).
- Le nombre de jeunes est fixé à 80 places par jour au lieu de 160 compte tenu du respect de la distanciation physique.
- Les piques niques doivent être rangés dans une mini glacière au nom de l'enfant.
- Le lavage des mains doit se faire à l'arrivée sur le centre, avant et après les activités. Idem pour l'accès aux toilettes.
- Apporter une gourde pour éviter d'utiliser le robinet.
- La matériel mis à disposition (jeux de société, ballons, raquettes...) sera désinfecté quotidiennement.
- L'approvisionnement en équipements et produits nécessaires à l'hygiène est une priorité : Le centre met à disposition du savon de Marseille et gel hydro alcoolique pour le lavage des mains. En complément, les locaux seront entretenus quotidiennement. Utilisation de sprays désinfectants pour les mini bus et lingettes pour le matériel sportif et pédagogique.
- Sous l'autorité du directeur, Audrey ARNEODO, référente du COVID - est chargée du suivi sanitaire conformément au protocole sanitaire des ACM délivré par le Ministère de la Jeunesse.
- Conduite à tenir lors de suspicion ou cas avéré de Covid-19 : isolement, prise de température de l'enfant, les parents viendront chercher immédiatement l'enfant. Certificat médical pour une reprise. Désinfection de tout le matériel. Information transmise à la DDCS.
- Des poubelles spécifiques seront mises à disposition pour jeter les masques et lingettes.



## Les activités :

**Aucune règle de distanciation ne s'impose au sein d'un même groupe, en revanche la distanciation physique doit être maintenue pour les mineurs de groupes différents, notamment lors des déplacements sur le centre.**

- Les activités se font par petits groupes (16 enfants + 2 animateurs maximum) sur la demi-journée pour éviter que les groupes ne se croisent.

A ce titre chaque animateur est responsable de son groupe et veille à faire respecter le protocole mis en place.

- Un périmètre de baignade supplémentaire est mis en place pour permettre aux jeunes qui sont en activités physiques de se rafraîchir sans être au contact du groupe baignade.

- Au même titre que le périmètre de baignade des zones d'ombres seront dédiées pour chaque activité : devant chaque terrain + une zone d'ombre pour le groupe baignade.

Signature du représentant légal :